



## **Consultation sur le budget prévisionnel du CSE pour les activités sociales et culturelles**

### **Déclaration CFDT au CSE-E du 25 février 2021**

Le CSE doit aujourd'hui donner son avis sur le budget prévisionnel 2022 de l'AISC.

L'année 2021 a été particulièrement difficile pour l'AISC puisqu'elle a vu se succéder les vagues COVID et a dû affronter les nombreux changements de protocoles sanitaires. La CFDT tient donc tout particulièrement à souligner le professionnalisme du personnel et des élus en charge de l'administration de l'AISC.

La CFDT se félicite également de la transparence et de la qualité des informations communiquées dans le document soumis au vote.

La CFDT s'étonne par ailleurs de la position conservatrice du budget,. En effet, le résultat 2021 comporte un excédent de 3,8 Millions d'euros. Alors même que l'inflation repart à la hausse, que le coût de la vie s'élève sans que les salaires suivent, la CFDT regrette qu'une approche plus volontariste n'ait pas été adoptée en particulier auprès des familles monoparentales et des bas salaires.

Nous notons que le budget anticipe la "*possibilité d'engager des opérations spéciales en fin d'année en fonction du niveau de consommation*" ce qui laisse présager que des opérations similaires à la distribution des 1.5 Millions d'euros de Chèques Vacances fin 2021 ne se répètent en 2022 et ne deviennent une habitude, privilégiant la redistribution individuelle, loin de l'approche collective qui est l'essence même des activités sociales et culturelles d'un CSE.

Pour l'ensemble de ces raisons, les élus CFDT au CSE s'abstiendront lors du vote sur le budget prévisionnel du CSE pour les activités sociales et culturelles.